

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB-

Siège social : Rue Hédi Nouria Tunis

La Société Tunisienne de Banque publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2004. Ces états sont accompagnés de l'avis des co- commissaires aux comptes, Messieurs Mourad Guellety et Ben Afia Mohamed Salah, sur les résultats provisoires.

BILAN PROVISOIRE ARRETE AU 31-12-2004

(unité = En 1000DT)

<u>ACTIF</u>	Notes	31-12-2004	31-12-2003
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	AC 1	75 840	91 897
2- Créances sur les établissements bancaires et <i>financiere</i>	AC 2	309 688	245 141
3- Créances sur la clientèle	AC 3	3 202 506	2 998 574
4- Portefeuille titres commercial	AC 4	146 581	139 707
5- Portefeuille d'investissement	AC 5	229 367	222 623
6- Valeurs immobilisées	AC 6	69 533	72 506
7- Autres actifs	AC 7	252 251	234 823
TOTAL ACTIF		4 285 766	4 005 271
<u>PASSIF</u>			
1- Banque centrale et C.C.P		1 622	79 985
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et <i>financiere</i>	PA 2	56 224	38 699
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	PA 3	2 629 953	2 276 988
4- Emprunts et ressources spéciales	PA 4	823 956	891 117
5- Autres passifs	PA 5	351 153	290 304
TOTAL PASSIF		3 862 908	3 577 093
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	C 1		
1- Capital		124 300	124 300
2- Réserves		255 059	248 077
3- Actions propres		-63	-63
4- Autres capitaux propres		37 338	37 347
5- Résultats reportés		974	3
6- Résultat de l'exercice		5 250	18 514
TOTAL CAPITAUX PROPRES		422 858	428 178
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 285 766	4 005 271

STB-Suite-

ETAT DES RESULTAT PROVISoire PERIODE DU 31-12-2004

	Notes	31-12-2004	31-12-2003
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	-		
- Intérêts et revenus assimilés	-	181 682	182 042
- Commissions	-	36 375	34 277
- Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	R 4	24 194	21 400
- Revenus du portefeuille-titre d'investissement	-	8 556	8 261
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	250 807	245 980
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-		
- Intérêts encourus et charges assimilées	-	-124 456	-126 861
- Commissions encourues	-	-2 207	-2 203
- Pertes sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	-	0	0
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-	-126 663	-129 064
PRODUIT NET BANCAIRE	-	124 144	116 916
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	R 1	-17 800	4 012
- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	R 2	-10 492	-14 775
- Autres produits d'exploitation	-	1 787	2 018
- Frais de personnel	R 3	-72 968	-65 664
- Charges générales d'exploitation	-	-15 987	-17 237
- Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-	-5 613	-6 565
RESULTAT D'EXPLOITATION	-	3 071	18 705
- Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-	2 614	1 441
- Impôts sur les sociétés	-	-435	-1 632
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-	5 250	18 514
- Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires	-	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-	5 250	18 514

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRETE AU 31-12-2004

	31/12/2004	31/12/2003
PASSIFS EVENTUELS		
HB 1 Cautions, avals et autres garanties données	641 901	685 533
HB 2 Crédits documentaires	202 810	193 052
HB 3 Actifs donnés en garantie	0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	844 711	878 585
ENGAGEMENTS DONNES		
HB 4 Engagements de financements donnés	190 690	204 846
HB- 4-a- Engagements de financements	41 690	55 846
HB- 4-b- Engagements de remboursement de l'Etat	149 000	149 000
HB 5 Engagements sur titres	997	12 557
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	191 687	217 403
ENGAGEMENTS RECUS		
HB 6 Engagements de financements reçus	44 648	48 414
HB 7 Garanties reçues	490 815	509 338

STB-Suite-

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31-12-2004

(Unité en 1000 DT)

	31/12/2004	31/12/2003
ACTIVITES D'EXPLOITATION		
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	211 907	103 419
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie net provenant/affecté aux activités d'investissement	-11 259	-7 797
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Flux de trésorerie net provenant/ affecté aux activités de financement	-74 899	-72 484
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	125 749	23 138
Liquidités et équivalents en début de période	173 420	150 282
Liquidités et équivalents en fin de période	299 169	173 420

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETE AU 31-12-2004

1- REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers provisoires arrêtés au 31 Décembre 2004 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

2- METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents**Comptabilisation des prêts à la clientèle**

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

Comptabilisation des revenus sur prêts à la clientèle

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à l'exercice en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'il sont courus.

Les agios sur les comptes courants débiteurs gelés sont réservés et présentés, lors de l'arrêté, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

2.2 Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

STB-Suite-**Portefeuille d'investissement et revenus y afférents**

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;

Les titres à revenu fixe acquis par la banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les bons d'équipement et les emprunts obligataires).

Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

Titres de participation à caractère durable

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date du transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe (bons d'équipement et obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

Titres représentant des participations de financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs mobilières de Tunis.

Les participations de financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus values sont constatées en produits une seule fois au moment de la cession et sont présentés au niveau du poste « revenus du portefeuille titres d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les impayés en intérêts et agios débiteurs capitalisés (convertis en participations au capital) sont transférés en provisions sur participation.

L'évaluation de la valeur du titre peut donner lieu à une reprise, ou à une constatation d'une dotation aux provisions.

Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial détenu par la banque est classé en deux catégories :

- Les titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (bons du trésor ordinaires et les bons du trésor à court terme).
- Les titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les titres émis par l'Etat (bons du trésor) et acquis par la banque dans le cadre de son activité d'intermédiation (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentés d'une manière compensée.

2.3. Provisions pour risques sur prêts et participations**Provisions pour risques sur prêts**

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 99-04, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A - Actifs courants
- B1 - Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 - Actifs incertains
- B3 - Actifs préoccupants
- B4 - Actifs compromis

STB-Suite-

Le taux de provisionnement retenu par la STB correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n°91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 - Actifs incertains	20%
B3 - Actifs préoccupants	50%
B4 - Actifs compromis	100%

Les provisions sur les engagements hors bilan sont présentées dans la rubrique « autres postes de passif ».

Provisions sur participations

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

La valeur boursière de l'action pour les titres cotés

La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les participations dans les projets autre qu'hôteliers

La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible corrigée compte tenu de la plus value dégagée sur les immobilisations pour les participations dans les projets hôteliers.

2.4 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes.

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectuées par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.

Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

2.5. Comptabilisation des ressources et des charges y afférentes

Les emprunts contractés par la banque sont constatés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

Les emprunts extérieurs contractés par la banque et bénéficiant d'une prise en charge par TUNIS RE de la perte de change y découlant, sont présentés au niveau des états financiers en dinars Tunisiens convertis sur la base du cours historique.

Les emprunts en devises dont la STB encourt le risque de change sont réévalués à la date d'arrêté au taux en vigueur à cette date. Les pertes de change latentes sont portées en résultat.

2.6 Comptes libellés en monnaies étrangères et résultat de change

Le résultat de change sur les opérations de change manuel de billets de banques est constaté quotidiennement par réévaluation au cours du jour des stocks de devises détenues par la banque.

Le résultat de change sur les opérations de marché est constaté quotidiennement par réévaluation des positions de change générées par les opérations de la clientèle.

Les comptes de bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est enregistré dans un compte de bilan et est constaté en résultat par le biais d'une provision pour perte de change.

2.7 Les valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

Immeubles	2%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	33%
Agencement, aménagement et installations	10%

STB-Suite-

NOTE AC1- Caisse, et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 75 840 KDT au 31/12/2004 contre 91 897 KDT au 31/12/2003

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Caisse	19 403	18 856
- BCT	55 358	72 166
- CCP	925	871
- TGT et Reprise de liquidité	154	4
TOTAL	75 840	91 897

NOTE AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 309 688 KDT au 31/12/2004 contre 245 141 KDT au 31/12/2003 .

Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Comptes à vue	16 280	22 027
- Prêts au jour le jour	47 500	2 000
- Prêts à terme	242 570	217 536
- Créances rattachées	3 338	3 578
TOTAL	309 688	245 141

NOTE AC3- Créances sur la clientèle

3-1 L'évolution comparée des engagements nets entre 2003 et 2004 se présente comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Comptes courants débiteurs	455 079	426 913
- Crédits sur ressources spéciales	939 314	1 208 778
- Les créances prises en charge par l'Etat	104 165	93 292
- Bonification prise en charge par l'Etat	50 963	54 858
- Autres concours à la clientèle	2 349 294	1 858 901
- Créances rattachées	17 793	20 523
TOTAL BRUT	3 916 608	3 663 264
- Provisions	247 927	256 566
- Provisions sur comptes courants	63 963	70 703
- Provisions sur ressources spéciales	54 221	62 630
- Provisions sur autres concours à la clientèle	127 662	121 804
- Provisions sur comptes courants associés	2 081	1 429
- Agios réservés	433 755	390 595
- Agios réservés sur comptes courants	46 153	49 014
- Agios réservés sur autres concours à la clientèle	119 291	78 769
- Agios réservés sur ressources spéciales	268 311	262 812
- Produits perçus d'avance	32 420	17 529
TOTAL NET	3 202 506	2 998 574

3-2 La structure de l'encours net des créances sur la clientèle au 31/12/2004 est la suivante:

Libellés	encours normaux	Encours Douteux	créances rattachées	provisions	agios réservés	produits perçus d'avance	Encours Net
- C/C Débiteurs	278 984	176 095	14 774	-63 963	-46 153		359 737
- C/ Ressources spéciales	12 022	927 292	2 079	-54 221	-268 311		618 860
- Autres concours à la clientèle	1 614 995	889 428	940	-129 743	-119 291	-32 420	2 223 909
Total	1 906 001	1 992 815	17 793	-247 927	-433 755	-32 420	3 202 506

STB-Suite-

CESSION DE CREANCES :

Conformément à la convention cadre signée le 30 Décembre 1999, la STB a procédé au cours de l'exercice 2004 à la cession de créances au profit de la Société Tunisienne de Recouvrement des Créances (STRC) pour un montant de 23.352 KDT. Cette cession s'inscrit dans le cadre des nouveaux mécanismes juridiques instaurés par la loi n° 98-04 du 02 Février 1998. Cette opération s'est traduite par une reprise de provisions d'un montant de 18.656 KDT et d'agios réservés devenus disponibles de 4.526 KDT.

Le prix de cession étant de 464 KDT, une plus value de 305 KDT a été dégagée.

NOTE AC4- Portefeuille-titres commercial

Le solde de ce poste s'élève à 146 581 KDT au 31/12/2004 contre 139 707 KDT au 31/12/2003.

Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenus fixes émis par l'Etat et de titres à revenus variables.

A la date de clôture, sa structure est la suivante :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Titres de placement	0	1 992
- Bons de trésor à court terme	43 205	48 362
- Bons de trésor assimilables	100 635	88 483
- Créances et dettes rattachées	4 800	3 343
- Provisions pour dépréciation de BTA	0	-591
- Intérêts perçus d'avance	-2 059	-1 882
<u>TOTAL</u>	<u>146 581</u>	<u>139 707</u>

Les titres de placement ont été transférés au poste titres de participations, il s'agit :

- Titres de placement EX-BNDT d'un montant de 1.263 md
- Titres de placement EX-BDET d'un montant de 0.728 md

NOTE AC5- Portefeuille-titres d'investissement

La valeur du portefeuille titres est passée de 222 623 KDT au 31/12/2003 à 229 367 KDT au 31/12/2004

Cette évolution se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Titres d'investissement	24 440	16 016
- Titres de participation	113 091	103 921
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises	51 234	47 328
- Parts dans les entreprises liées	97 964	95 620
- Sociétés en liquidation	676	676
- Participations en rétrocession	24 544	28 884
- Parts de dividendes dont le droit est établi	1 366	226
<u>VALEUR BRUTE</u>	<u>313 315</u>	<u>292 671</u>
Provisions	83 948	70 048
<u>VALEUR NETTE</u>	<u>229 367</u>	<u>222 623</u>

La répartition du portefeuille titres d'investissement en titres cotés et titres non cotés est la suivante :

- Titres cotés : 12 482 KDT
- Titres non cotés : 238 742 KDT

Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement sont retracés dans le tableau suivant :

Libellés	V. Comptable	Provisions au 31/12/03	DOTATIONS	REPRISES	REAFF en +	REAFF en -	Provisions au 31/12/04
Les titres d'investissement	24 440	-650					-650
Les SICAR	48 090	-2 781	-2 846				-5 627
Les titres de participation	65 000	-66 617	-1 596	416	-632		-68 429
Les entreprises liées	97 964		-7 145				-7 145
Les entreprises associées	51 234		-535	545	-1998		-1 988
Les sociétés en liquidation	676						0
les participations en rétrocession	24 544		-930	821			-109
les créances rattachées	1 366						0
TOTAL	313 315	-70 048	-13 052	1 782	-2 630	0	-83 948

STB-Suite-

Liste des principales entreprises filiales au 31/12/2004

FILIALES	QUOTE PART DU CAPITAL EN %	VAL. BRUTES	PROVISIONS	VAL. NETTES
<u>-SECTEUR FINANCIER</u>				
STRC	84,00	16 800		16 800
STB INVEST	94,39	33 979		33 979
SOFIGES	52,07	2 603		2 603
STB CAPITALIS	92,24	2 767		2 767
SICAV-BDET	85,40	1 533	166	1 367
BFT	78,18	3 909	3 535	374
SICAV L'INVESTISSEUR	57,62	576	82	494
<u>-SECTEUR TOURISTIQUE</u>				
SKANES PALACE INTERNATIONAL	99,76	6 180	6 180	0
AFRICA SOUSSE	98,47	9 500	9 050	450
ULYSSE TOURS	66,55	1 331	590	741
ED-DKHILA	66,99	4 590		4 590
HOTEL EL KAHENA	60,19	2 504	2 504	0
S. TOURIS. AIN DRAHAM	49,66	1 142	1 142	0
<u>-SECTEUR INDUSTRIEL</u>				
SACEM	85,94	4 447		4 447
AMS	35,91	3 342	0	3 342
<u>-SECTEUR BATIMENT</u>				
IMMOBILIERE DE L'AVENUE	67,30	2 961		2 961
<u>-SECTEUR SERVICES</u>				
STE PARTNER CONSEIL	33,33	50	31	19
STE TUN. DEVPT DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL	50,00	5	5	0

Le portefeuille investissement comprend les fonds gérés par la STB-SICAR et par ID-SICAR d'une valeur totale de 48.090 KDT, et qui ont été provisionnés à hauteur de 5.627 KDT

Ces fonds sont destinés au financement de projets dans le cadre de la loi n° 95-87 du 30 Octobre 1995

NOTE AC6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées nettes s'élèvent à 69 533 KDT au 31/12/2004. Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2004 se détaillent comme suit :

Libellés	VALEURS D'ACQUIS.	MVTS 2004 ACQUISI/ CESSION	VALEURS D'ACQUIS. 2004	AMORTIS. AU 31/12/2003	DOTATION	SORTIE AMORT ACTIF 2004	AMORTIS. AU 31/12/2004	VAL. COMP. NETTES
Immobilisations Incorporelles	6 171	-1 298	4 873	5 459	550	-1 322	4 687	186
Logiciel informatique	4 405	24	4 429	3 919	423		4 342	87
Droit au bail	57	-	57	0	0		0	57
Frais études et développement	1 709	-1 322	387	1 540	127	-1322	345	42
Immobilisations Corporelles	135 918	1 812	137 730	64 124	4 583	-324	68 383	69 347
Terrains	17 354	-	17 354					17 354
Constructions	52 258		52 258	13 781	1 111		14 892	37 366
Autres	66 306	1 812	68 118	50 343	3 472	-324	53 491	14 627
TOTAL	142 089	514	142 603	69 583	5 133	-1 646	73 070	69 533

STB-Suite-

NOTE AC7- Autres actifs

Au 31/12/2004, les autres postes d'actif totalisent 252 251 KDT contre 234 823 au 31/12/2003 et se détaillent comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Prêts au personnel	58 134	49 413
- Etat, impôt et taxes	42 954	43 003
- Comptes de régularisation actif	96 033	90 194
- Autres	55 130	52 213
<u>TOTAL</u>	<u>252 251</u>	<u>234 823</u>

NOTE PA2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Au 31/12/2004 ce poste totalise 56 224 KDT contre 38 699 KDT au 31/12/2003.

Sa répartition par nature de créance est la suivante :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Comptes à vue	55 387	31 147
- Emprunts interbancaires	800	7 500
- Dettes rattachées	37	52
<u>TOTAL</u>	<u>56 224</u>	<u>38 699</u>

NOTE PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 2 629 953 KDT au 31/12/2004 contre 2 276 988 KDT au 31/12/2003.

Les dépôts se détaillent comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Dépôts à vue	582 101	553 240
- Dépôts épargne	1 156 021	1 061 434
- Comptes à terme	377 022	171 892
- Comptes en dinars convertibles	60 062	60 670
- Comptes en devises	205 552	167 044
- Bons de caisse	159 994	124 136
- Autres sommes dues à la clientèle	66 183	69 790
- Intérêts à payer	1 881	27 816
- Certificats de dépôts	21 490	40 990
-Dettes rattachées	-353	-24
<u>TOTAL</u>	<u>2 629 953</u>	<u>2 276 988</u>

NOTE PA4- Emprunts & Ressources Spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 823 956 KDT au 31/12/2004 contre 891 117 KDT au 31/12/2003 et se réparti comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Emprunts obligataires & privés	81 840	89 127
- Ressources spéciales	724 908	781 973
- Intérêts à payer	17 208	20 017
<u>TOTAL</u>	<u>823 956</u>	<u>891 117</u>

NOTE PA5- Autres passifs

Ce poste totalise 351 153 KDT au 31/12/2004 contre 290 304 KDT au 31/12/2003

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Provisions pour passifs et charges	46 398	51 468
- Etat, impôts, taxes et dettes sociales	10 361	13 798
- Crédoeurs divers	2 672	2 502
- Comptes de régularisation passif	291 722	222 536
<u>TOTAL</u>	<u>351 153</u>	<u>290 304</u>

STB-Suite-

NOTE PA5-1 - Provisions pour passifs et charges

Les provisions pour passifs et charges constituées par la banque au terme de l'exercice 2004 s'élèvent à 46 398 KDT contre 51 468 KDT au terme de l'exercice précédent. Les provisions constituées couvrent les risques sur les éléments du hors bilan, litiges et pertes de change.

Libellés	Provisions 31/12/2003	REPRISES	DOTATIONS	Provisions 31/12/2004
- Provisions s/ éléments du hors bilan	39 799	-9 715	4 645	34 729
- Provisions pour risques divers	8 659			8 659
- Provisions pour pertes de change	3 010			3 010
<u>TOTAL</u>	<u>51 468</u>	<u>-9 715</u>	<u>4 645</u>	<u>46 398</u>

NOTE C1- Capitaux propres

A la date de clôture, le capital social s'élève à 124 300 KDT. Il est composé de 24 860 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la banque se détaillent comme suit:

	Solde avant affectation au 31/12/2003	Affectation résultat 2003	Solde après affectation au 31/12/2003	Autres imputations	Solde au 31/12/2004
- Capital	124 300		124 300		124 300
- Réserves	191 290	8 844	200 134	-1 862	198 272
- Prime de fusion	56 787		56 787		56 787
- Actions propres	-63		-63		-63
- Autres capitaux propres	37 347		37 347	-9	37 338
- Résultats reportés	3	969	972	2	974
- Résultat de l'exercice	18 514	-18 514		5 250	5 250
<u>TOTAL</u>	<u>428 178</u>	<u>-8 701</u>	<u>419 477</u>	<u>3 381</u>	<u>422 858</u>

NOTE E1 : Engagements hors bilan

Les données comparatives 2004/2003 au niveau de l'état des engagements hors bilan se détaillent comme suit :

- Garanties reçues :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Garanties reçues des banques installées à l'étranger	-	-
- Contre garanties reçues des banques installées à l'étranger	306 442	289 545
- Garanties reçues des banques et des établissements financiers installés en Tunisie	8 696	55 353
- Garanties reçues de l'Etat et des organismes d'assurance	116 526	112 644
- Garanties reçues de la clientèle	59 151	51 796
<u>TOTAL</u>	<u>490 815</u>	<u>509 338</u>

- Engagements de financement donnés :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
Engagements de financements	41 690	55 846
Engagements de remboursement de l'Etat	149 000	149 000
<u>TOTAL</u>	<u>190 690</u>	<u>204 846</u>

Il s'agit de l'engagement de remboursement par la STB de la ligne spéciale BAD 6 prise en charge par l'Etat.

STB-Suite-

NOTE R1- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

cette rubrique est structurée comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Dotations aux provisions	-13 040	-23 956
- Reprises de provisions	-2 556	30 025
- Créances passées par pertes et créances cédées	-31 867	-17 023
- Reprises de provisions sur créances cédées	18 656	11 417
- Reprises de provisions sur créances passées par pertes	11 007	3 549
<u>TOTAL</u>	<u>-17 800</u>	<u>4 012</u>

NOTE R2- Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La structure de ce compte est la suivante :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Reprises sur provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 782	2 532
- Plus values ou moins values de cession du portefeuille d'investissement	1 429	1 604
- Provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-13 703	-18 911
<u>TOTAL</u>	<u>-10 492</u>	<u>-14 775</u>

NOTE R3- Frais de personnel :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Rémunération du personnel	56 606	50 379
- Charges sociales	14 545	13 601
- Autres charges liées aux personnel	1 817	1 684
<u>TOTAL</u>	<u>72 968</u>	<u>65 664</u>

Les frais du personnel intègrent une charge exceptionnelle de 7623 KDT représentant la totalité des indemnités de départs volontaires à la retraite majorées des charges sociales y afférentes servies aux 171 personnes concernées par ce plan.

NOTE R4- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ce poste se détaille comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Gains nets sur titres de transaction	7 137	7 197
- Gains nets sur titres de placement	10 200	7 970
- Gains nets sur opérations de change	6 857	6 233
<u>TOTAL</u>	<u>24 194</u>	<u>21 400</u>

Les gains nets sur titres de transaction sont répartis comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Gains sur cession BTCT	10 059	11 807
- Intérêts sur bons de trésor acquis (+)	838	2 207
- Intérêts sur bons de trésor rétrocédés (-)	-3 760	-6 816
<u>TOTAL</u>	<u>7 137</u>	<u>7 198</u>

STB-Suite-

Les gains nets sur titres de placement sont répartis comme suit :

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Intérêts et revenus assimilés (+)	10 142	7 902
- Dividendes et revenus assimilés (+)	58	68
	10 200	7 970

NOTE F1- Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités en début et en fin d'exercice s'analysent comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Caisse et CCP	20 482	19 731
- BCT	53 736	71 152
- Banques et organismes spécialisés	-39 922	-9 696
- Prêts-emprunts sur le marché monétaire	223 728	45 753
- titres de transactions	41 145	46 480
Liquidités et équivalents de liquidités	299 169	173 420

La variation de 125 749 KDT constitue une augmentation des liquidités.

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2004, comparativement à l'exercice 2003 se présentent comme suit:

Libellés	31/12/2004	31/12/2003
- Résultat net en DT	5 249 687	18 513 807
- Résultat net attribuable aux actions ordinaires en DT	5 249 687	18 513 807
- Nombre moyen d'actions ordinaires	24 860 000	24 860 000
Résultat par action en DT	0,211	0,745

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base par action.

Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers provisoires de la Société Tunisienne de Banque arrêtés au 31 Décembre 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque.

Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ils font apparaître un total net de bilan de 4 285 766 mille dinars et un bénéfice net d'impôt de 5 250 mille dinars.

Ce résultat est arrêté après déduction :

- D'une dotation aux amortissements de : 5 613 md
- D'une dotation nette aux provisions de : 28 292 md
- D'un impôt sur les sociétés de : 435 md

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué d'audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

A ce stade d'avancement de notre mission, nous n'avons pas encore mis en œuvre tous les contrôles qu'impliquerait une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements et l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constitués au titre des créances classées ou au titre d'autres actifs de la banque.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la banque au 31 décembre 2004.

Tunis, le 4 mars 2005

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mourad Guellaty

**ORGA AUDIT
Ben Afia Mohamed Salah**